

Algues vertes : cette association appelle les ostréiculteurs à se joindre à son combat judiciaire

Sarah HUMBERT.

L'association environnementale Force 5, basée dans la baie de Morlaix (Finistère), appelle les ostréiculteurs touchés par la prolifération des algues vertes à se joindre à son combat judiciaire, dans un communiqué de presse daté du 27 août 2024.

L' [association Force 5](#), dans un communiqué de presse daté du 27 août 2024, [appelle les ostréiculteurs à se joindre à son combat contre la prolifération d'algues vertes dans la baie de Morlaix \(Finistère\)](#).

Le 6 août 2024, l'association basée à Plougasnou pointait une prolifération d'algues vertes dans une commune voisine, [et indiquait avoir relevé des taux d'hydrogène sulfuré \(H2S\) supérieurs aux seuils d'alerte](#). Avec quatre autres associations, elle avait appelé les citoyens « **à leur signaler les sites impactés par les marées vertes dans le Finistère** », afin de dresser un état des lieux de la biodiversité.

Des ostréiculteurs eux aussi sensibles aux algues vertes

L'objectif de l'association est d'introduire « **une requête en reconnaissance d'un préjudice écologique au Tribunal administratif, doublée d'une plainte au pénal pour atteinte grave à la biodiversité. Et s'il le faut, nous irons jusqu'à Bruxelles plaider notre cause** », écrit-elle.

Dans le même temps, les ostréiculteurs de la baie de Morlaix avaient eux aussi fait face à des problématiques liées à la [présence d'algues vertes, qui impacte grandement leur production](#). Élevés au sol, les mollusques sont particulièrement sensibles à la prolifération des algues vertes, qui peuvent les étouffer et les tuer.

« Conjuguer » les efforts

Face à ce constat, Force 5 veut « **conjuguer** » les efforts « **dans la reconnaissance de ce préjudice écologique qui est aussi pour vous, [les ostréiculteurs], un grave préjudice économique.** » L'association leur propose de participer aux actions entreprises devant la justice, par exemple « **soit avec un recours indépendant du nôtre, soit une intervention volontaire à nos côtés, soit un simple témoignage à présenter aux juges** ».

Force 5 conclut : « **Le but de ces actions est simple : obliger les pouvoirs publics, État, Région, Départements, communes à prendre des mesures efficaces, bien connues aujourd'hui, pour mettre fin à cette pollution tragique d'un demi-siècle aux effets destructeurs sur la biodiversité du littoral et aux conséquences économiques pour toute une profession. [...] Nous vous proposons, rien de moins d'être avec nous les pionniers de la reconquête de nos biens communs, l'air, l'eau, la terre, et la mer, en aval des pollutions d'amont. [...]** »

« Nous avons des intérêts communs »

Contacté, Benoît Salaun, président du [comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord](#), explique : « *Nous avons reçu le courrier ce matin, c'est un peu tôt pour nous exprimer* ». Le CRC, qui réunit notamment une quarantaine de professionnels devrait faire un retour « *dans les jours qui suivent, après concertation* ». Il note : « *Nous avons des intérêts communs avec cette association. L'environnement, c'est l'outil de travail de nos professionnels. Ils sont très impactés par la présence des algues vertes qui s'intensifie.* »